

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 61 (1923)
Heft: 6

Artikel: Le passé chanteur
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-217788>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS
Société Anonyme Suisse de Publicité
LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



ENTRE NOUS VOISINE

On peut toujours servir son pays selon ses moyens.

ASCHETER mes chapeaux à Paris, mon lin-ge à Vienne et mes souliers à Berlin quand le commerce de chez nous crie jamine ! Allons donc, Voisine, vous ne m'avez pas regardée ! Et vous-même, tenez, vous ne nous voyez pas rougir de ce qui pourrait bien être un renards ! Car enfin, si les affaires vont mal comme le répète à satiéte le refrain public, vous en avez votre part de responsabilité ! N'êtes-vous point de celles qui s'enorgueillissent d'acheter « pour rien », qui guettent les changes et marchandent sans confusion l'objet qui leur plaît, mais dont le prix, sans même dépasser leurs moyens, ne contente pas leur goût passionné de « l'occasion » ?

Réfléchissez un peu aux conséquences graves, immédiates et peut-être irréparables de tels agissements. Les ventes devenant de plus en plus rares, le commerçant employé à peu près, forcément, le suprême moyen de la baisse. Seulement, tout de même, il faut bien qu'il continue à manger un peu, à payer son loyer et ses employés. Comment voulez-vous qu'il le fasse sans « gratter » sur les payes, sans reculer les échéances, sans préparer, enfin, sa propre faillite ?

Voisine, ne m'en veuillez pas de ma franchise un peu dure. Je vois tant de choses mélancoliques et injustes, si vous saviez ! N'avez-vous point une amie dans la « Ligue des Acheteuses » ? Faisant œuvre belle et bonne, elle doit savoir penser loin et comprendre quand vous lui direz ceci :

« On s'est préoccupé hautement de la question des salaires, on a blâmé et condamné les bénéfices trop élevés que réalisaient certains marchands. Ce fut très bien, mais il convient, aujourd'hui, d'agir selon une autre justice, tout aussi importante pour la vitalité commerciale du pays, en s'élevant contre le bénéfice illicite et souvent illusoire que réalisent certains acheteurs en s'approvisionnant à l'étranger ou en forçant la baisse des prix normaux. »

Allez, Voisine, et sachez bien que si chacun a ses intérêts, chacun aussi peut en trouver de plus grands et de meilleurs dans ceux de son pays.

L'Effeuleuse.

Scène de famille. — Entre un neveu qui a fortement chauffé les pieds de sa tante, et la dite tante arrivée au degré de température voulu :

— Ecoute, mon cher ami, tu m'as toujours montré beaucoup d'affection ; je t'abandonnerai toute ma fortune, à la condition que tu me feras une petite pension...

— ...Aussi petite que vous voudrez, ma chère tante.



FOUNAPET ET LA SADZE-FENNA

Fa mère Bistrouille démorâve dein on ve-lâdzo bin reteri, tot âo fin fond de la jographie, iô lè z'âgace et lè tasson sè baillant la bouna né. Cli velâdzo l'avâi qu'on par de carraïe, min de molî, pas bin dâi bouïbo, et min de régent. La mère Bistrouille démorâve dein iena, avoué sa marmaille. L'avâi z'u onn troppa de houte et quemet faillai adi allâ queri on tire-mondo âo ve-lâdzo vesin, et que cein lâi arrevâve tote lâ z'annâie, lo pére Bistrouille l'avâi de on coup à sa fenna :

— Dis-vâi, Ugénie, te dèvêtâi appreindre sadze-fenna. Lâi a nion per ice que pouesse fêre l'office et quand ne sarai dza que por té, quand t'a tè mousse que n'ausso pe rein fauta de corre vè l'autra.

Et la mère Bistrouille l'étâi z'uva pè Lozena, por appreindre quemet lè z'einfant vignant âo mondo, et... du cein, n'avâi min rezu de moutâ.

A onn' autra carraie démorâve on vilhio valet qu'on lâi désai Founapet. L'étâi on nom sobriquet por cein que l'étâi tiurieu et adi à founâ et à bétâ son museau per tot. De son veretâblio nom s'appelâve Bouïdzauno. Et pu avoué cein pingre, pirate, pegnetta et crebillia-foumâre que l'étâi. Quand l'allâve sè fêre copâ lè cheuve, — ti lè dou z'an, — redemandâve lè pâi de sa tignasse o fratei et pregnâi lè pe grand po fêre 'na tsinna de montra. Pésâve ti lè dzo sa nourretoura po pas medzi mé que fallai. Et dinse ti lè z'affré. S'étâi pas z'u maryâ po pâs eintreni onna fenna et la marmaille, et por cein qu'en avai min trovâ de prâo retse et que desai que 'na retse ne ronflie pas plie foo qu'onna poûra. Sacré Founapet, crâo prâo que lo dzo que l'arâi bailli son âma ô diâblio, lâi arâi dëmandâ reçu.

Et pu, s'agessâ pas de lâi dèvâi de l'arzeinf. Faillai lo lâi rebailly et tot tsaud, sein cein gâ. Assoutsive tot pè l'ottô et pregnâi dâi gâdzo.

On coup, la sadze-fenna l'étâi vegnâite lâi eim-prontâ onna mèsouâ de truffie. Quemet ne payîve pas, houit dzor aprî, vaitc Founapet que va vè lo tire-mondo.

— Vo faut mè payî mé truffie, que lâi dit.
— Mè reste pas pî on krusse pè l'ottô.
— Eh bin ! rebailly-mè lè.
— Pu pas, sant medje.
— Eh bin, bailli mè omète lè pliemits.
— On lè z'a couaisse po lo tsat, que lè z'a medje tant l'avâi fam.

Et Founapet l'avâi passâ et founâ per tot, mâ pas moyan ! rein à preindre que dâi z'einfant, âo bin lo tsat ! Sarai bin lo diâblio se dèvessâi pèdre l'erzeint de sé truffie ! Lo bon Dieu n'étai pas justo, tot parâi ! Tot d'on coup, lâi vin onn' idée.

— Dan, vo n'ai rein, que fâ.
— Na ! la mon Dieu !
— Eh bin ! eh bin !... posâ mè dâi sangsûve !

Marc à Louis du Conte.

LE PASSÉ CHANTEUR

ON se souvient que MM. Cherix et Lauber ont donné, il y a quelques mois, dans diverses localités du Pays romand des récitals de vieilles chansons qui ont un très vif et très juste succès.

Dans ces récitals, M. Lauber au piano, M. Cherix, de la voix, nous ont interprété dix-huit vieilles chansons sur l'origine desquelles ces Messieurs donnaient quelques renseignements. Nous pensons intéresser nos lecteurs en reproduisant ici, avec les notices explicatives, l'énumération de ces chansons.

La 1re : *Je possède un réduit obscur* est une romance tirée d'un chansonnier neuchâtelois de 1816 ; le titre dit assez ce que l'habitant pense de son réduit ; chanson plutôt triste.

La 2me : *Derrière chez mon mon père* est bien connue dans les cantons de Vaud, Genève et Fribourg. Tout le contraire de la précédente, cette chanson est pimpante et coquette, comme le sont en général celles de la France.

La 3me : *Vous n'entendez rien à l'amour*. C'est une jeune fille qui répond aux recommandations de sa tante Marguerite, par ces mots : Tu n'y entends rien. Et cependant la pupille s'y brûla à l'amour ! Cette chanson bien romande, vient du canton de Neuchâtel.

La 4me : *Sainte Catherine*. Patronne de la ville de Fribourg, elle est chantée dans cette ville et à la campagne. Ici on fait connaissance avec la chanson très ancienne ; c'est plutôt une complainte.

La 5me : *Trois jeunes filles ont tant dansé qu'elles en ont les souliers tout usés*. Ravissante petite chanson recueillie sur les bords du lac de Neuchâtel et qui a aussi été chantée à Frenières. Elle est bien naturelle et avec elle vient le refrain, répétition d'un mot, d'un vers.

La 6me : *Elisabeau*. C'est la réponse d'une jolie et fraîche paysanne, aux faveurs d'un seigneur. Elle est du canton de Fribourg, et en Suisse on en compte une douzaine de ce genre.

La 7me : *Le laboureur*. Cette chanson n'est pas précisément faite pour provoquer le travail ; elle a plutôt été composée pour glorifier l'état du cultivateur. Elle vient des Marécottes sur Salvan.

La 8me : *Sur l'escalier*. Vieille chanson vaudoise. La manière d'éconduire prestement un amoureux en est le sujet.

La 9me : *Marions-nous, charmante brune*. Il est question d'une demande en mariage sous forme dialoguée. Chanson connue dans la Suisse romande, comme aussi en France.

La 10me : *Le bonheur n'est qu'un rêve*. Composition vaudoise recueillie à Vallorbe, dans un vieux chansonnier. Un exilé dit son chagrin en voyant un oiseau qui passe et qui se dirige du côté de son pays natal.

La 11me : *A chacun son couplet*. Elle serait mieux intitulée : *A chacun son paquet*. Ce chant, dont le titre dit tout, a été trouvée à St-Aubin (Neuchâtel) chez un brave vieux surnommé « La Dentelle » ; il possède un grand répertoire de ces vieilles chansons.

La 12me : *Que devenir sur terre*. Ce sont des propos d'un buveur, d'un pauvre désabusé.

A partir d'ici, nous avons des récits militaires.

Les 13me et 14me : *Le départ du soldat* et *Le conscrit*. Jeunes gens qui s'en vont au service de

l'étranger ; l'amie de l'un d'eux voudrait le retenir, mais en vain. Ces deux chansons sont du Jura bernois et du canton de Neuchâtel.

La 15me : *Auprès du Louvre*. Chantée par un habitant de Gryon où elle a été découverte, cette chanson résume la psychologie des deux précédentes.

La 16me : *Le déserteur*. Elle date du quatorzième ou du quinzième siècle; bien connue de nos étudiants, elle est très populaire.

La 17me : *Le retour du soldat*. C'est le pendant de la chanson du départ ; le soldat est de retour, mais absent depuis sept ans, il n'est pas reconnu des siens d'abord ; vient ensuite la consolation des parents affligés.

La 18me : *Calmé du soir*. Seule chanson ayant une vraie teinte patriotique. Autrefois les chants patriotiques n'étaient pas nombreux, mais on agissait peut-être un peu plus. Elle est d'inspiration vaudoise ; il n'y a pas de grands mots, le tableau est emprunté à la vie rustique.

Par ce qui précède on peut se faire une idée du plaisir que les nombreux auditoires ont éprouvé ; et dire que grâce au zèle de MM. Lauber et Cherix, 2000 de ces vieilles chansons ont été déjà trouvées. Ils ont droit à toute notre reconnaissance.

Nous terminerons en disant que les costumes de Bourgeois 1810 ; de Paysan 1800 et de Soldat 1790, portés par M. Cherix étaient de toute beauté et bien de l'époque.



VO SARA BIN LO DIALBLIO

A l'occasion de la mémorable votation du 3 décembre — c'est loin derrière nous — le *Journal d'Estavayer* rappelle une jolie anecdote sur le doyen Bridel, l'auteur du *Conservateur suisse*.

« La preuve est faite maintenant que l'idée de propriété est fortement gravée dans le cœur des citoyens suisses, disait le *Journal d'Estavayer*, en enregistrant le magnifique succès de la votation précédente. Il en a toujours été ainsi. Une anecdote déjà ancienne, confirma ce fait. C'est celui que l'on appelait le doyen Bridel, ancien pasteur à Montreux et à Château-d'Oex, qui en est l'un des héros. Il reste entendu que M. Bridel ne fut pas toujours le doyen Bridel, lequel a si bien illustré son passage dans la vie vaudoise.

Rappelons que M. Bridel était un ami sincère des Fribourgeois et surtout des Gruyériens. Le chant que chacun connaît ou, du moins qu'il a entendu exécuter : « Sur les montagnes de Gruyère » et dont le nom de l'auteur fut pendant longtemps perdu ou ignoré, était de la composition de M. Bridel. Cet hymne patriotique fut composé à l'occasion de l'occupation des frontières, peut-être en 1856. Le contingent de chaque canton avait son chant particulier, et je me rappelle avoir lu que celui des soldats fribourgeois était l'un des meilleurs.

Inutile de répéter que M. Bridel était pasteur : il débute dans le ministère à Château-d'Oex. Il y arriva aux premiers jours d'une semaine de printemps. La neige repliait son manteau d'hermine et l'aimable et fraîche verdure occupait la place abandonnée presque immédiatement.

Depuis le presbytère, on montra à M. Bridel la demeure de différents malades qu'il tenait de visiter. L'un d'eux était assez gravement atteint et réclamait la sollicitude du pasteur.

Avant de se mettre en route, M. Bridel examine la configuration du pays et voit les interminables lacets que fait le chemin de montagne, avant d'arriver au domicile du patient. D'autre part, en prenant à travers prés, le trajet est singulièrement raccourci, et l'on se décide pour cette dernière alternative.

Après quelques minutes de marche, il voit venir à sa rencontre un naturel armé d'un trident. L'ex-

cellence de sa cause donne à M. Bridel une grande assurance et, malgré l'arme terrible de son adversaire, il continue d'avancer bravement.

Une fois à portée de la voix, le dialogue suivant s'engage :

— Io allâ vo ? Né pas lo tzemin.

L'on ne pouvait guère contester sur cette interpellation ; aussi, M. Bridel tâche de désarmer son interlocuteur, prétextant qu'il est au pays que depuis la veille, qu'on l'attend impatiemment dans une maison un peu plus haut, que, d'ailleurs, il ne fait pas grand mal ; à peine l'herbe commence-t-elle à pousser...

— Né pas lo tzemin, reprend le montagnard, fo vo rôveri.

Plaidant encore sa cause, M. Bridel voit le moment venu de décliner ses titres pour ramener l'indigène au respect et le faire rentrer sous terre.

— C'est un fait, dit-il, ce n'est pas le chemin, mais on m'attend là-haut où se trouve une personne gravement malade, je dois y aller, attendu que je suis le nouveau pasteur de la paroisse...

Et le montagnard, esquissant un geste non équivoque avec son trident, lui dit d'un ton courroucé ne supportant pas de réplique :

— Vo sara bin lo diâbllio, né pas lo tzemin ; fo vo rôveri.

Et il fut fait ainsi.

MONSIEUR SE LAMENTE

*Jadis, de ta plus faible voix
Tu me chuchotais quelque chose
De troublant, de tendre, et parfois
Tu m'appelaist ton ange rose.
Maintenant, c'est moins doux, pour sûr !
Depuis le quatrième étage
Tu me jettes mon nom : « Arthur ! »
En ameutant le voisinage.*

*Jadis, suspendue à mon cou
Tu murmuras : « fuyons le monde,
Allons cacher notre amour fou
Au sein de la forêt profonde. »
Maintenant, pendue à mon bras,
Tu m'éreintes, tu te lamentes,
Ton cor au pied ne permet pas
D'accomplir les moindres descentes.*

*Jadis pour tout, à tout moment
Tu désirais que l'on s'embrasse,
Et l'on se donnait longuement
De ces baisers où l'âme passe.*

*Maintenant c'est au Nouvel An
Que tu me flanques sur la tête
Un gros baiser, et ta maman
Estime encor la chose bête.*

*Jadis dans les prés tu cherchais
Des fleurs ; tu les mettais en gerbes ;
Pour m'alarmer tu te cachais
Souvent parmi les hautes herbes...*

*Maintenant, sous ton parasol
Tu t'assieds auprès des gentianes,
Puis tu les arraches du sol
Pour en préparer des tisanes.*

*Jadis, l'été, nous partions loin
Nous promener dans la campagne.
Tes cheveux embaumaient le foin
Et j'étais fier de ma compagne.*

*Maintenant l'on reste chez soi,
Tu crains le soleil sur ta nuque,
Tu dors sans t'occuper de moi,
Tes cheveux sentent la perrue.*

*Jadis, de tes petites dents
Tu grignotaist de bonnes choses ;
Tu laissais fondre des fondants
Au contact de tes lèvres roses.*

*Maintenant tu mâches du pain
Avec un morceau de fromage.
Et quand tu manges du lapin,
La sauce en tache ton corsage.*

*Jadis, lorsqu'au doigt tu saignais
Tu me disais : « Suce, ou je pleure ! »
Et tu riais. Je te plaignais,
Te consolais durant une heure.*

*Maintenant tu gémis : « monsieur,
Ma jambe me fait mal. Frictionne. »
Et je frictionne de mon mieux.
J'ai fini, tu gémis : « Savonne ! »
Jadis, à la chute du jour
Nous lisions ensemble un poème
Plein de tristesse et plein d'amour
Et tu soupirais : « comme on s'aime ! »
Maintenant c'est bien autrement,
Tu parles sur un autre thème ;
Tu me lis le Sillon Romand
Et tu m'expliques comme on sème.*

André Marcel.

Une de nos aimables et spirituelles lectrices ne répliquera-t-elle pas aux vers jolis, mais moqueurs, de M. Marcel. Allons, Mesdames, la plume en main !

Un beau grade. — Hé bien ! demandait-on à made-moiselle Marie, voilà votre frère militaire ; quel grade a-t-il ?

— Oh ! un très beau : il est guide de gauche du premier rang de la troisième section de la première compagnie du bataillon numéro quinze du cinquième régiment de la deuxième division d'armée suisse.

— Oh ! Mais c'est superbe ! En continuant de ce train-là, il ne tardera pas à passer capitaine... Oh ! mais, vous, dites donc... je ne suis pas étonné que vous ayez toujours obtenu le prix de mémoire.

Le bon ouvrier. — (Fragment de composition d'un élève de 12 ans). — « Souvent le patron l'envoie chez des clients pour réparer une fenêtre ou une porte. Lorsqu'il arrive chez une personne, on voit tout de suite qu'il s'y connaît : il l'examine à fond, il la fait tourner plusieurs fois pour voir si elle crie ; alors il la graisse avec soin et s'assure que les charnières jouent bien ; si elle est trop basse, il y met des rondelles pour qu'elle soit plus haute. »



LE VOYAGEUR SENTIMENTAL OU MA PROMENADE A YVERDON

(Suite.)

Louis et Nina.

— Oiseau de mort ! Oiseau de mort !

Et je vis un paysan s'enfoncer dans l'épaisseur de la forêt. J'eus le temps d'apercevoir sa figure, qui me parut intéressante ; mais ses joues caves, ses yeux éteints m'annonçaient le ravage de la douleur.

Oiseau de mort, oiseau de mort, répétai-je le long de la route, en cherchant le sens que pouvaient avoir ces paroles. Les couleurs dont l'hiver et la nuit peignaient la nature m'avaient disposé à les entendre ; je me rappelais l'air intéressant de ce jeune homme ; je le croyais malheureux, et ses tristes accents résonnaient au fond de mon cœur.

Arrivé à Aclens, et m'étant informé de lui, je me fis conduire à la maison de son père, à qui je dis ce que j'avais entendu. Cet homme, sensible à l'intérêt que je prenais à son fils, me fit asseoir en me serrant affectueusement la main, et m'offrit du meilleur vin de sa cave ; je n'en avais pas la moindre envie ; son ton me la donna. Je bus à sa santé, il but à la mienne, et nous voilà bons amis.

Quand il eut tisonné son feu et posé ses lunettes, il me pria de lui raconter de nouveau ce que j'avais vu et entendu. Il gémissait, et m'adressait des paroles entrecoupées, comme si j'eusse connu le sujet de ses peines. Ensuite il tourna longtemps autour de l'éloge de son fils, avant que d'en venir à son histoire. J'étais pressé ; mais c'était un père, un père malheureux... je partageais le plaisir qu'il avait de m'impatienter.

— Vous l'avez vu, monsieur ?

— Oui, mon brave homme ; que lui est-il donc arrivé ?

— Eh bien ! mon pauvre Louis était amoureux de Nina... Vous ne l'avez pas connue, monsieur ?